



UN NOUVEL ARTISAN EN OR A CALAIS (62)

Bertrand Sauvage, Boucherie Bertrand Sauvage by Le Traditionnel, obtient la certification Artisan en'Or

Bertrand Sauvage, un Artisan en'Or

Bertrand Sauvage vient d'obtenir la certification Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Pour toute demande d'interview

Bertrand Sauvage | 03 21 34 37 09 | sauvagebertrand@aol.com

Julie Mamez, responsable communication de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France | 07 63 45 56 26 - j.mamez@cma-hautsdefrance.fr

A propos – www.artisanenor.fr - [Facebook](https://www.facebook.com/artisanenor) #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Pressstance: 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com

